

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
 En exercice : 23
 Présents : 19
 Votants : 22

Le 2 décembre 2025, le Conseil municipal de la Commune de ABLIS s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de SIRET Jean-François, Le Maire , suivant convocation transmise le mardi 25 novembre 2025 par voie dématérialisée.

En présence de : SIRET Jean-François, CHALARD Clarisse, COQUELLE Daniel, HONDARRAGUE Béatrice, ALLEAUME Laurent, LELARGE Alain, ABGUILLEM Sindy, CHILLAN Christiane, PARNOT Thierry, JACQUET Francine, DESAGE Sylvie, JULIEN Arnaud, THIERCELIN Estelle, LE Adeline, ROQUES Laurence, DELARUE Jean-Francois, BENTOURE Jean-Marc, LAME Gaelle, AUVOIS Steven

Excusé ayant donné procuration : PIOLI Tristan à HONDARRAGUE Béatrice, AGUILLON Claire à COQUELLE Daniel, GUEFFIER Thierry à LAME Gaelle

Absents : BERTRAND Francine

Secrétaire de séance : HONDARRAGUE Béatrice

2025-004 - CRÉATION DE POSTES PERMANENTS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : SIRET Jean-François

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 10/11/2025,

Vu l'avis de la commission finances et des ressources humaines du 18/11/2025,

Considérant le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de permettre la régularisation statutaire d'une situation d'un agent communal dont le temps de travail a évolué,

Entendu l'exposé de M. Jean-François SIRET,

Le Conseil municipal,

SUPPRIME à compter du 01/01/2026 un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31h),

CREE à compter du 01/01/2026 un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 décembre 2025

Le Maire,
SIRET Jean-François

Le secrétaire de séance,
HONDARRAGUE Béatrice

